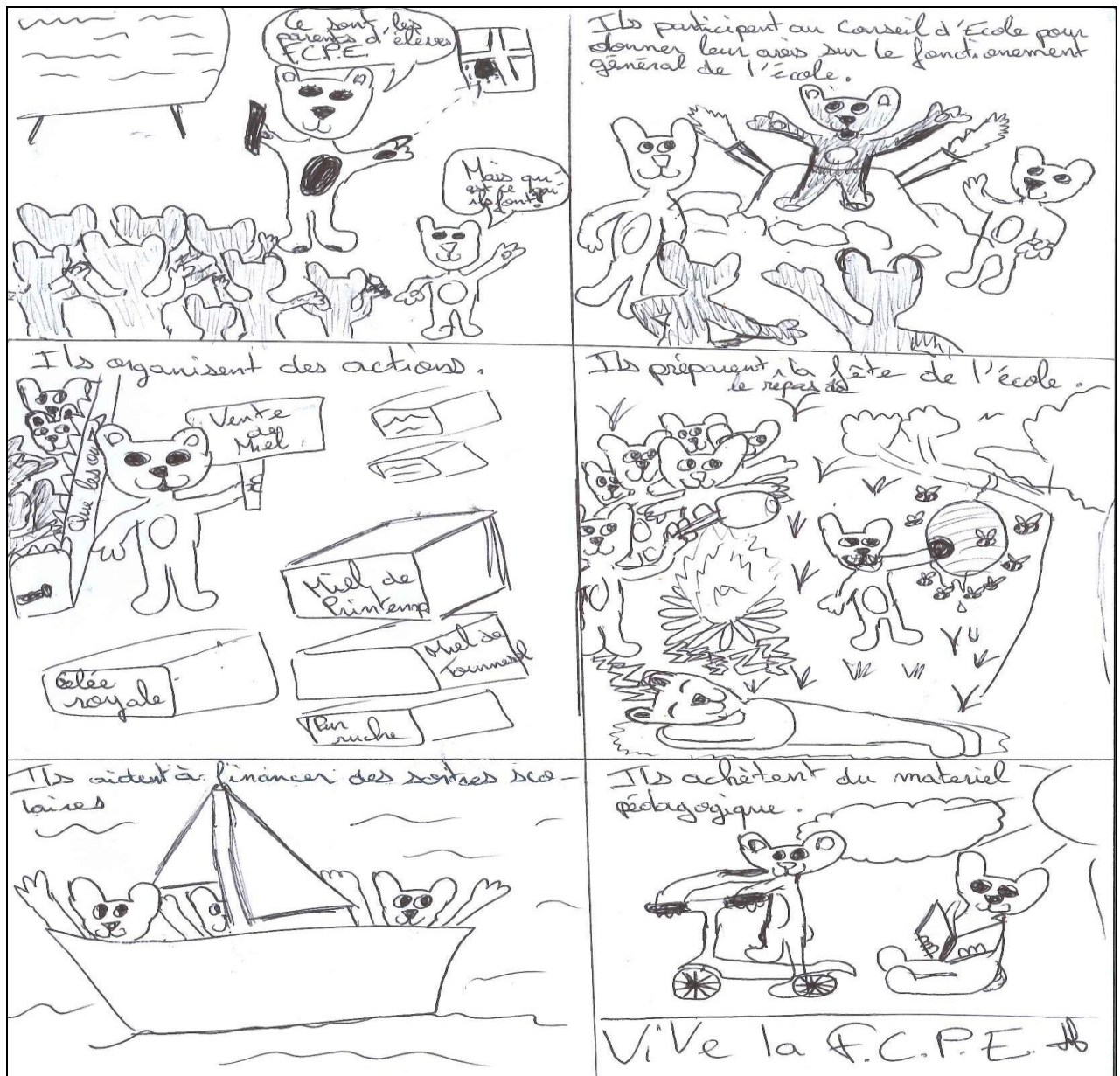


Breuil-Magné/Loire-les-Marais 2015 - 2016

N°43 - Décembre 2015



LES MEMBRES

Les anciens :

Sandy BEAUSSE, Emilie BEURIVE, Olivier BREDIER, Chantal BRIAND, Claire CORBIERE, Nathalie DELHOMMEAU, Sophie GAY, Pascal LE BORGNE, Christine MALFETTES, Lucie MASSE COUTURE, Estelle MATIGNON, Céline NOUBEL, Annie ROULLIER, Rachel TAUSSAC-TIRARD, Magali TELLIER.

Et les nouveaux à qui l'on souhaite la bienvenue dans l'association :

Julie Fortin, Angélique PINAUD, Gaëlle BILLET, Laëtitia HAMM, Chrystelle PREVEAU.

LE BUREAU

Le bureau est composé de la façon suivante :

Président : Sandy BEAUSSE
Vice-présidente : Emilie BEURIVE
Trésorière: Lucie MASSE COUTURE
Trésorière adjointe : Gaëlle BILLET
Secrétaire : Pascal LE BORGNE
Secrétaire adjointe : Sophie GAY

BILAN DE NOS ACTIONS EN 2014-2015

L'an passé, l'association de parents d'élèves a participé :



- à 3 Conseils d'Ecole
- 3 réunions sur la mise en place du Projet Educatif Territorial (PEDT)
- aux repas et goûter de Noël.
- au financement des sorties scolaires et activités pédagogiques de chaque classe :

- *bibliothèque (librairie Pierre Loti , Edition Ludic , FNAC livres de maternelle) : 460.33 €*
- *abonnements Milan Presse : 92.00 €*
- *film de Noël : 32.60 €*
- *cadeaux de Noël : 487.83 €*
- *confetti du carnaval : 118.12 €*
- *sorties scolaires des GS (théâtre, musée, cirque) : 328.50 €*
- *sortie Zoo de Chizée des MS et PS : 396.00 €*
- *sortie scolaire des MS (théâtre) : 103.50 €*
- *classe transplantée CP & CE1 : 2550.00 € (dont 800.00 € de subvention obtenue par l'association auprès du Conseil Régional et 400.00 € du Crédit Mutuel)*
- *classe transplantée des CM1 (4 jours) : 670.00 €*
- *sortie scolaire des CE2 et CM2 : 550.00 €*

soit un total de 5788.88 €

Pour financer ces projets l'association a organisé :



- une vente de chocolats de Noël
- 3 ventes de gâteaux bijoux
- Une vente de crêpes au Marché de Noël du vendredi soir
- Une soirée karaoké en association avec les enseignants (+ une tombola)
- la Foire aux fleurs en mai au vide grenier de Breuil Magné
- une buvette lors de la soirée « théâtre d'improvisation » des CM1
- le repas de la Fête de l'école et de la Musique en juin 2015
- un stand de vente de pain à l'initiative du boulanger Mr FUCHS (+ une tombola)



Et l'association a aussi édité 2 bulletins.



BILAN FINANCIER

Récapitulatif des bénéfices par actions

ACTIONS	TOTAL BENEFICES
Vente gâteaux Bijou	814.80 €
Vente de chocolats de Noël	383.25 €
Vente marché de Noël	146.31 €
Soirée karaoké + tombola	547.42 €
Soirée théâtre des CM1	85.00 €
Foire aux fleurs	321.90 €
Repas fête de l'école	1457.36 €
Fête du pain + tombola	1501.39 €

Enfin, la mairie de Breuil Magné a procédé au versement d'une subvention de 500€ et celle de Loire Les Marais à une subvention de 200€.

soit un total de 5957.43 €



Concernant les rythmes scolaires :

Cette année, la Municipalité a déclaré la garderie municipale comme accueil collectif de mineurs (ACM) auprès des services de l'Etat, ceci afin de garantir un cadre réglementaire et une meilleure qualité de service.

En conséquence, l'encadrement des enfants a du être renforcé tant en terme d'effectifs qu'en qualification du personnel. Les grilles tarifaires ont du également être étudiées avec les techniciens de la CAF.

Il y a deux ans, lors de la réforme des rythmes scolaires, la Municipalité avait fait le choix de la gratuité de certains créneaux de garderie pour laisser le temps aux familles de s'organiser et parce que un retour en arrière sur ce qui était demandé aux communes pouvait être encore envisagé.

Aujourd'hui, la réforme a bel et bien été intégrée et la Municipalité s'y est adapté en restructurant son service de garderie. Une telle évolution du service proposé implique évidemment un coût.

Dans un souci de solidarité et d'équité, le Conseil Municipal a fait le choix de voter le principe d'une participation financière pour un plus grand nombre de familles, en abandonnant la gratuité de 15h30 à 16h30 et en veillant à ne pas pénaliser celles qui utilisent le service sur la durée la plus longue chaque jour et celles dont les revenus sont les plus modestes.



Le centre de loisirs :

Depuis la rentrée la mairie de Breuil Magné a signé un partenariat avec la commune de Fouras. Les enfants scolarisés de Breuil Magné et de Loire les marais peuvent profiter des infrastructures du centre de loisirs de Fouras tout les mercredi après-midi, le transport étant assuré par bus. Pour l'instant la moyenne des enfants par mercredi se situe entre 4 et 10 enfants et nous avons bon espoir que cette offre séduira de plus en plus de parents d'élèves !

Depuis la réforme des rythmes scolaires, la fréquentation des centres de loisirs a fortement baissé sur Rochefort et ses environs. Le regroupement de Fouras, Saint Laurent de la Prée, Breuil Magné et Loire les Marais autour du centre de loisirs de Fouras devenait inévitable pour maintenir une structure conséquente et économiquement viable.



La Saint Nicolas !

Le 6 DÉCEMBRE 2015 un marché de la St Nicolas de 9 h à 13 h 30 a été organisé par la SEP, Place des Canneteries à Breuil-Magné.

La FCPE y participait en tenant 3 stands :

➡ **Stand photo** : la FCPE proposait des photos de "famille" avec le St Nicolas

➡ **Stand gourmand n° 1** : vente de chocolat chaud, jus d'orange chaud aux épices (spécialité Alsacienne), crêpes (nature/sucre/nutella) et manèdes (mini-brioche Alsacienne, en forme de bonhomme)

➡ **Stand gourmand n°2** : vente de pain d'épices-maison, bredeles (sablés...je vous le donne en mille... Alsaciens !), kit de préparation pour du riz au lait aux carambars (dans l'esprit des kits sos cookies), brochettes de bonbons.



Vente de gâteaux BIJOU

Comme vous pouvez le constater dans le tableau sur les recettes de l'association, ces ventes sont importantes pour obtenir des fonds pour subvenir aux différents projets scolaires. Au cours de l'année 2015-2016, l'association vous proposera 3 ventes de gâteaux BIJOU. La première vente en octobre a été un record, et un record est fait pour être battu ! On compte sur vous !



Spectacle de Noël le 17 décembre 2015

Cette année, les enfants auront un spectacle de Noël sur le temps scolaire, le 17 décembre à 10h30. Ce spectacle est financé par la mairie de Breuil Magné et la FCPE (à hauteur de 250 €). Enfin l'association va financer l'achat de cadeaux de Noël (entre autre du matériel de motricité pour les maternelles) pour un montant de 750 €.



04 mars 2016 : Soirée FCPE - Enseignants

La soirée reste encore à déterminer, mais suite au succès des précédentes soirées, elle devient un moment incontournable du calendrier des élèves, parents d'élèves et enseignants !



En Mai 2016: le vide grenier de Breuil Magné !

L'association présentera un stand de ventes au profit de l'école, elle fera un appel en temps voulu aux donateurs qui voudront bien renchérir ce stand ! Parallèlement, l'association vendra des plants de légumes, mais la vente de fleurs comme les années précédentes ne se fera pas.



La Fête de l'école

Cette année la fête de l'école est prévue pour le vendredi 24 juin 2016, elle viendra conclure une année riche en événements et sera dans la continuité des « vendredi apéro concert » organisés par la SEP.

LE CARTON ROUGE !

La FCPE vous rappelle que le parking du bus scolaire est uniquement réservé au bus comme le panneau l'indique, il est interdit de stationner à cet emplacement

du lundi au vendredi de 8h30 à 9h15 et 15h30 à 17h

Nous insistons sur le fait que cet aire de stationnement a été réalisée pour la sécurité des enfants, il en va de votre compréhension et surtout de votre responsabilité !

CONSEIL D'ECOLE DU 06/11/2015

**Le compte rendu du Conseil d'école sera bientôt consultable sur le site du village
www.vivrabreuil.com rubrique « école ».**

POUR NOUS JOINDRE

Nouvelle adresse mail pour nous contacter, nous poser des questions, nous informer, ...

conseil.local.fcpe17870@gmail.com